

Rapport

De présentation des budgets primitifs

2020

Conseil communautaire du 9 février 2020



GRAND PARIS
SEINE
& OISE
COMMUNAUTÉ URBAINE

Table des matières

IERE PARTIE : LES AXES DE LA STRATEGIE FINANCIERE PORTES PAR LE BUDGET 2020.....	3
I. Le respect des engagements du mandat	3
A. La maîtrise de la dépense de fonctionnement	3
B. Le maintien d'une pression fiscale constante	4
II. La poursuite des investissements prioritaires malgré un faible niveau d'autofinancement... ..	4
A. La poursuite des investissements engagés	4
B. Malgré un faible niveau d'autofinancement	4
IIEME PARTIE : LA PRESENTATION DU BUDGET PRINCIPAL	5
1. Synthèse des prévisions budgétaires du budget Principal.....	5
2. Equilibre financier du Budget principal.....	7
3. Les recettes de fonctionnement	8
4. Les dépenses de fonctionnement	16
5. La section d'investissement	20
IIIEME PARTIE : UN BUDGET AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES DU PROJET DE LA COMMUNAUTE URBAINE	22
1. ANIMER, DEVELOPPER LES GRANDS RESEAUX POUR VALORISER NOS RESSOURCES	22
a. Les enjeux air, énergie, climat.....	22
b. Les enjeux autour de la collecte et du traitement des déchets ménagers	23
c. Les enjeux des réseaux d'eau et d'assainissement	23
d. Les enjeux transversaux	24
2. DEVELOPPER LES MOBILITES MULTIMODALES.....	24
a. Organiser l'intermodalité autour des gares.....	24
b. Développer les mobilités et la fluidité de circulation.....	25
3. PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITE, LA SOLIDARITE ET L'EQUILIBRE DU TERRITOIRE	27
a. GPS&O : La solidarité entre toutes les communes	27
b. GPS&O : renfort de la cohésion du territoire	28
c. GPS&O : en action pour le développement économique du territoire	29
d. GPS&O : l'attractivité du territoire et la qualité de vie	30
IVEME PARTIE : LES BUDGETS ANNEXES.....	32
I. Budget d'assainissement	32
II. Budget Eau	35
III. Budget Parcs d'activité économique.....	39
IV. Budget Immobilier d'entreprises	42

IERE PARTIE : LES AXES DE LA STRATEGIE FINANCIERE PORTES PAR LE BUDGET 2020

Les orientations budgétaires qui ont présidé à la construction du présent projet de budget ont été présentées et débattues lors de la séance du conseil communautaire du 16 janvier 2020. Elles sont rappelées dans la présente partie.

I. Le respect des engagements du mandat

A. La maîtrise de la dépense de fonctionnement

Le présent projet de budget est construit avec un taux de progression des dépenses réelles de fonctionnement de 0,16% par rapport au budget 2019, soit une progression de près de 400k en euros courants (257,68M€ contre 257,28M€ en 2019).

Avec un taux d'inflation prévu à 1,2% pour 2020, c'est de nouveau une baisse, en euros constants, de la dépense de fonctionnement, de 1,04% qui est à prévoir en 2020.

Cette baisse en euros constants est essentiellement due à la diminution de la restitution de fiscalité aux communes de 1,41M€ à la suite de l'adoption des AC provisoires 2019 n°2.

Ainsi, par exemple, afin d'améliorer l'efficacité énergétique de notre patrimoine et, par-là même en maîtriser le coût, GPSEO intégrera des objectifs ambitieux de performance, notamment en matière de consommation d'énergie, dans les marchés d'exploitation de chauffage de nos bâtiments et les marchés d'entretien et de renouvellement de nos installations d'éclairage public.

Cet objectif de maîtrise de la dépense de fonctionnement rejoint le plafond de dépenses imposé par l'Etat. Ainsi, hors attributions de compensation, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 182,7M€, après retraitement des éléments dits exceptionnels, respectant le plafond imposé par l'Etat.

A périmètre constant d'exercice de compétences, l'Etat impose à la CU GPSEO les plafonds de dépenses suivants pour le seul budget principal :

DRF 2017	Niveau maximal des DRF 2018	Niveau maximal des DRF 2019	Niveau maximal des DRF 2020
178 597 373 €	180 472 648 €	182 367 611 €	184 282 471 €

Le plafond imposé par l'Etat s'entend comme l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement auquel sont retranchées les atténuations de produits (chapitre 014) et les atténuations de charges (chapitre 013) du seul budget principal.

Tout d'abord, des variations de périmètres de compétences et des modes de gestion intervenus en 2018, le plafond à respecter pour 2020 est diminué de **-118k€**.

Ensuite, la suppression du budget annexe « Affaires culturelles », à compter de 2020, conduit à une nouvelle rectification du plafond de dépenses pour 2020 : le plafond de dépenses du budget principal sera augmenté des dépenses transférées (560k€), diminué du montant de la subvention annuelle d'équilibre(254k€), soit un impact sur le plafond de dépenses de **+306k€, actualisé à 309k€**.

De ce fait, le plafond à respecter pour 2020, sous réserve de l'appréciation de l'Etat, devrait être augmenté pour être porté à **184.473.438,33€**.

Le présent budget respecte donc le plafond imposé par l'Etat, modulo une marge de sécurité liée à l'impact de l'absorption des dépenses des syndicats supprimés, qui, pour tout ou partie, pourra être réaffectée, en cours d'année, au financement de nos projets.

B. Le maintien d'une pression fiscale constante

Lors de la présentation des orientations budgétaires du 16 janvier dernier, il a été proposé, en matière de fiscalité ménages, de maintenir les principes adoptés en 2016 selon lesquels le produit fiscal « ménages » était assuré par la seule perception de la taxe d'habitation.

En outre, afin de ne pas alourdir la pression fiscale dont sont redevables les habitants de la CU GPSEO, le taux de la Taxe d'Habitation intercommunal a été maintenu à 7,62% depuis 2016 et le taux de CFE confirmé à 25,27% depuis 2017.

La revalorisation nationale des bases qui sera appliquée à hauteur de +0,90% pour la TH et 1,2% pour le foncier (contre 2,2% pour 2019 et 1,24 % en 2018) se traduira par un **produit supplémentaire de 985K€** d'euros (dont environ 504K€ de TEOM et 481K€ au titre de la TAFNB et de la TH), sans variation des taux d'imposition.

II. La poursuite des investissements prioritaires malgré un faible niveau d'autofinancement

A. La poursuite des investissements engagés

L'année 2020 étant une année de transition politique, le projet de budget ne porte pas de nouveaux projets d'investissements : il poursuit les programmes déjà engagés d'investissements prioritaires, conformément au rythme d'avancée de chacun des différents projets en cours.

En 2019, les dépenses d'investissement prévues au budget s'élevaient à près de 79M€. La prévision sera à la hausse pour 2020, avec une enveloppe des crédits nouveaux d'investissement de **88,94M€**. Cette évolution est liée au cycle habituel de l'investissement en fin de mandat, ainsi qu'à la montée en puissance de la capacité opérationnelle de la Communauté urbaine qui s'est structurée afin de faire face à ses programmes.

B. Malgré un faible niveau d'autofinancement

Le fonctionnement courant (hors opérations d'ordre) ne génère qu'une ressource de **3 millions d'autofinancement brut pour l'investissement**.

Evolution de l'Epargne brute (BP2016 à 2020) en M€				
2016	2017	2018	2019	2020
12,97	17,42	4,85M€	2,12M€	3M€

IIEME PARTIE : LA PRESENTATION DU BUDGET PRINCIPAL

1. Synthèse des prévisions budgétaires du budget Principal

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	352 000,00	0,00	352 000,00	352 000,00	352 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	7 292 641,00	0,00	10 047 894,00	10 047 894,00	10 047 894,00
73	Impôts et taxes	194 202 114,00	0,00	194 668 368,00	194 668 368,00	194 668 368,00
74	Dotations et participations	53 684 625,00	0,00	57 613 973,00	57 613 973,00	57 613 973,00
75	Autres produits de gestion courante	4 135 788,00	0,00	1 977 249,00	1 977 249,00	1 977 249,00
Total des recettes de gestion courante		259 667 168,00	0,00	264 659 484,00	264 659 484,00	264 659 484,00
76	Produits financiers	55 000,00	0,00	49 230,00	49 230,00	49 230,00
77	Produits exceptionnels	100 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		259 822 168,00	0,00	264 711 214,00	264 711 214,00	264 711 214,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	280 000,00		127 581,00	127 581,00	127 581,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		280 000,00		127 581,00	127 581,00	127 581,00
TOTAL		260 102 168,00	0,00	264 838 795,00	264 838 795,00	264 838 795,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	20 407 467,99
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	285 246 262,99
--	-----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	92 980 050,00	0,00	93 952 052,00	93 952 052,00	93 952 052,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	48 387 514,00	0,00	49 083 927,00	49 083 927,00	49 083 927,00
014	Atténuations de produits	75 786 905,00	0,00	73 623 586,00	73 623 586,00	73 623 586,00
65	Autres charges de gestion courante	37 210 288,00	0,00	37 803 398,00	37 803 398,00	37 803 398,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	120 000,00	0,00	205 500,00	205 500,00	205 500,00
Total des dépenses de gestion courante		254 484 757,00	0,00	254 668 463,00	254 668 463,00	254 668 463,00
66	Charges financières	2 010 000,00	0,00	1 575 000,00	1 575 000,00	1 575 000,00
67	Charges exceptionnelles	733 500,00	0,00	4 868 500,00	4 868 500,00	4 868 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	420 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		257 648 257,00	0,00	261 711 963,00	261 711 963,00	261 711 963,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	16 290 660,22		13 425 531,99	13 425 531,99	13 425 531,99
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	8 809 642,00		10 108 768,00	10 108 768,00	10 108 768,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		25 100 302,22		23 534 299,99	23 534 299,99	23 534 299,99
TOTAL		282 748 559,22	0,00	285 246 262,99	285 246 262,99	285 246 262,99

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	285 246 262,99
--	-----------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

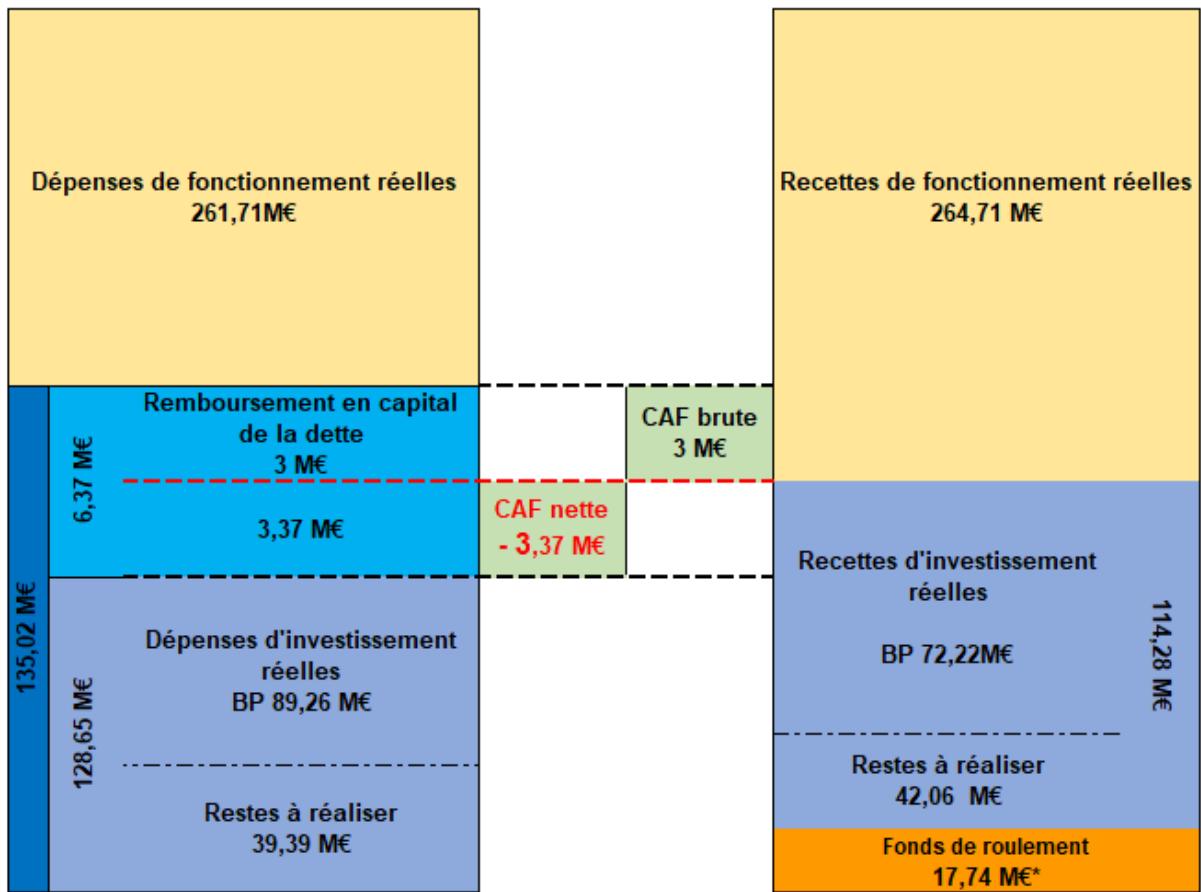
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 962 176,00	5 655 755,00	11 133 475,00	11 133 475,00	16 789 230,00
204	Subventions d'équipement versées	5 572 045,00	4 513 937,66	3 660 216,00	3 660 216,00	8 174 153,66
21	Immobilisations corporelles	24 851 390,00	11 405 374,30	25 563 779,00	25 563 779,00	36 969 153,30
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	35 747 504,00	17 505 887,54	47 959 486,00	47 959 486,00	65 465 373,54
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	78 133 115,00	39 080 954,50	88 316 956,00	88 316 956,00	127 397 910,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	285,00	285,00	285,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 526 000,00	1 630,69	14 452 000,00	14 452 000,00	14 453 630,69
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	120 000,00	2 516,00	407 000,00	407 000,00	409 516,00
27	Autres immobilisations financières	50 300,00	0,00	51 750,00	51 750,00	51 750,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 796 300,00	4 146,69	15 111 035,00	15 111 035,00	15 115 181,69
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	180 000,00	300 308,44	204 068,00	204 068,00	504 376,44
	Total des dépenses réelles d'investissement	84 109 415,00	39 385 409,63	103 632 059,00	103 632 059,00	143 017 468,63
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	280 000,00		127 581,00	127 581,00	127 581,00
041	Opérations patrimoniales (4)	900 000,00		6 400 000,00	6 400 000,00	6 400 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 180 000,00		6 527 581,00	6 527 581,00	6 527 581,00
	TOTAL	85 289 415,00	39 385 409,63	110 159 640,00	110 159 640,00	149 545 049,63
					+	
						D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)
						8 051 527,52
						=
						TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
						157 596 577,15

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	11 623 528,00	8 002 012,05	30 121 609,00	30 121 609,00	38 123 621,05
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	33 727 392,45	31 400 000,00	37 367 904,24	37 367 904,24	68 767 904,24
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	45 350 920,45	39 402 012,05	67 489 513,24	67 489 513,24	106 891 525,29
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	9 500 000,00	2 272 321,00	9 500 000,00	9 500 000,00	11 772 321,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	100 439,79	0,00	5 375 400,71	5 375 400,71	5 375 400,71
138	Autres subvent° invest. non transf.	23 294,00	0,00	26 031,00	26 031,00	26 031,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	26 000,00	0,00	87 000,00	87 000,00	87 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 332 990,33	0,00	51 750,00	51 750,00	51 750,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 247 020,00	0,00	2 883 921,00	2 883 921,00	2 883 921,00
	Total des recettes financières	14 229 744,12	2 272 321,00	17 924 102,71	17 924 102,71	20 196 423,71
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	180 000,00	390 260,16	184 068,00	184 068,00	574 328,16
	Total des recettes réelles d'investissement	59 760 664,57	42 064 593,21	85 597 683,95	85 597 683,95	127 662 277,16
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	16 290 660,22		13 425 531,99	13 425 531,99	13 425 531,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 809 642,00		10 108 768,00	10 108 768,00	10 108 768,00
041	Opérations patrimoniales (4)	900 000,00		6 400 000,00	6 400 000,00	6 400 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	26 000 302,22		29 934 299,99	29 934 299,99	29 934 299,99

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	157 596 577,15

2. Equilibre financier du Budget principal



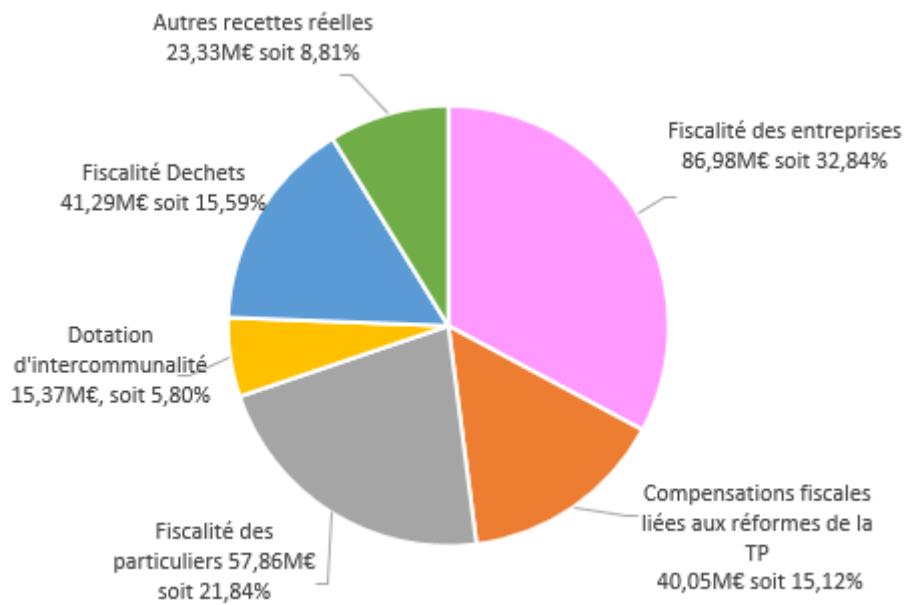
*Dont 782k€ de fonds de roulement issu du Pôle métropolitain et de l'intégration du budget annexe activités culturelles

Quelques éléments de grille de lecture :

- Les dépenses et les recettes réelles prévisionnelles constituent les dépenses et les recettes potentiellement décaissables sur l'année
- La capacité d'autofinancement brute (ou épargne brute) constitue la ressource dégagée par les opérations de l'année de la section de fonctionnement
- La capacité d'autofinancement nette (ou épargne nette) constitue la ressource dégagée pour le financement des dépenses d'investissement après remboursement de la dette
- Le fonds de roulement, cumul des résultats des sections, constitue la capacité à financer les décalages de trésorerie : son niveau doit être adapté aux besoins afin d'éviter d'avoir recours à des lignes de trésorerie et donc générer des frais financiers.

3. Les recettes de fonctionnement

Répartition des recettes réelles de fonctionnement en 2020



Remarque : la dotation globale de fonctionnement se décompose entre la dotation d'intercommunalité (15,37M€) et la dotation de compensation de la taxe sur les salaires (24,10M€) qui figure au sein de l'ensemble des compensations fiscales liées aux réformes successives de la TP.

Notons que parmi les recettes de fonctionnement (264,71M€), la Communauté urbaine n'a un pouvoir fixation du taux ou du tarif que sur 42,46% de l'ensemble (TEOM, CEF, TASCOM, GEMAPI, Taxe sur les séjours et produits divers des services soit 112,41M€).

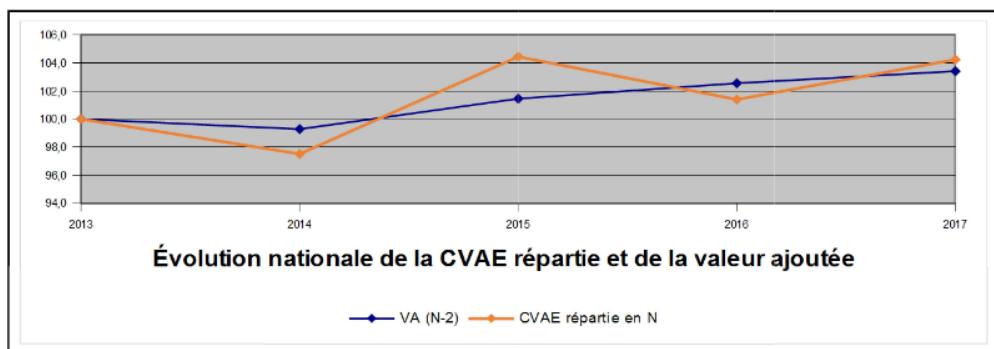
2.1 La Fiscalité : 198,94M€

2.1.1 Evolution de la fiscalité des entreprises (produit fiscal) : 86,98M€

Le taux de **CFE** sera maintenu à 25,27%. Pour autant, le produit fiscal va augmenter de **520k€** du fait de la revalorisation nationale des bases.

Globalement, le produit de la fiscalité économique va globalement diminuer du fait de l'effet « yoyo » du produit de CVAE : c'est une baisse notifiée de 3,22 millions d'euros que GPSEO va subir au titre du produit de la **CVAE (23,94M€)**.

En effet, si l'évolution de la CVAE reversée aux collectivités en N devrait, en principe, être relativement proche de celle de la valeur ajoutée (VA) produite par les entreprises en N-2., tel n'est pas le cas. Sur le plan national, la comparaison de ces deux agrégats sur la période 2013-2016 révèle une tendance à la **décorrélation**, comme le montre le graphique suivant :



Trois facteurs de décorrélation entre l'assiette de l'impôt et le produit reversé aux collectivités territoriales sont particulièrement impactant :

- L'effet amplificateur de la variation de la valeur ajoutée sur la variation des montants de CVAE reversée ;
- La possibilité pour les entreprises de moduler le montant des acomptes de CVAE ;
- Le règlement par les entreprises de cotisations de CVAE correspondant à des rehaussements de contrôle fiscal.

2.1.2 Evolution des compensations fiscales : 40,05M€

Dans le cadre de la suppression de la taxe professionnelle, la Communauté urbaine bénéficie d'un versement figé à **7,71M€** de la part du fonds national de garantie individuelle des ressources (**FNGIR**).

La baisse nationale de 10M€ de l'enveloppe dédiée à l'enveloppe de **Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP)** en 2020 pour les EPCI est répartie en fonction des recettes réelles de fonctionnement des intercommunalités. Pour la CU GPS&O, la ponction de la DCRTP sera de 0,13 M€ pour 2020, soit une dotation attendue de à **5,1M€**.

Pour mémoire, la dotation de compensation intégrée dans la dotation globale de fonctionnement était historiquement une **compensation de la part salaires de l'ex-TP**. Cette dotation subit une baisse constante chaque année de 2%. Elle s'élèvera pour 2020 à **5,10M€**.

2.1.3 Evolution de la fiscalité des particuliers (produit et compensations fiscales) : 57,86M€ (hors TEOM)

Le taux de la Taxe d'Habitation sera maintenu à 7,62%. Le produit fiscal progressera de **+480k€** (contre 1,83M€ constaté en 2019 du fait essentiellement de la revalorisation nationale de bases de 2,2%). La revalorisation nationale de la base de TH a été plafonnée à 0,9%.

En 2020, l'impact de la réforme en matière de produit de la taxe d'habitation est globalement neutre pour les collectivités territoriales. L'Etat continuera à se substituer au contribuable local via un dégrèvement reversé aux collectivités locales, calculé sur les taux de référence de 2017.

2.1.4 *Evolution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagère (TEOM) : 41,29M€*

Les taux et zones de TEOM resteront inchangés pour 2020.

Le produit fiscal progressera de 504K€ de TEOM (contre +1,2M€ en 2019 du fait de la revalorisation exceptionnelle de l'assiette foncière de +2,2%).

2.1.5 *Evolution globale de la fiscalité : : 198,94M€ (hors dotation de compensation inclue dans la DGF)*

Finalement, la fiscalité (produit + compensation) diminuerait globalement de - 1,55 % par rapport à 2019, essentiellement du fait de la baisse de CVAE.

Détail des évolutions et prévisions en matière de fiscalité

PRODUITS LIES A LA FISCALITE	2016	2017	2018	2019	2020
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	22,65 M€	24,61 M€	24,44 M€	27,16 M€	23,94 M€
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	50,58 M€	53,11 M€	52,64 M€	51,26 M€	51,78 M€
Rôles complémentaires CFE	détail non fourni	0,00 M€	0,00 M€	0,00041 M€	0,00 M€
Rôles supplémentaires CFE	0,89 M€	1,29 M€	0,97 M€	1,21 M€	0,50 M€
Compensation CFE	0,02 M€	0,01 M€	0,02 M€	0,79 M€	0,79 M€
Sous-total CET	74,14 M€	79,01 M€	78,06 M€	80,42 M€	77,01 M€
Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)	3,88 M€	4,86 M€	4,18 M€	4,60 M€	4,92 M€
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de réseau (IFER)	5,77 M€	5,90 M€	2,45 M€	2,59 M€	2,72 M€
Allocation compensatrice exceptionnelle IFER - 2ème année				3,10 M€	2,33 M€
Total produit impôts économiques (1)	83,79 M€	89,77 M€	84,69 M€	90,71 M€	86,98 M€
Evolution Fiscalité économique N/N-1		7,14%	-5,65%	7,11%	-4,12%
Taxe d'Habitation (TH)	49,27 M€	50,32 M€	51,24 M€	53,08 M€	53,55 M€
Taxe Additionnelle sur le Foncier Non Bâti (TAFNB)	0,29 M€	0,30 M€	0,34 M€	0,35 M€	0,36 M€
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	37,91 M€	38,62 M€	39,57 M€	40,77 M€	41,29 M€
Taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)			1,32 M€	1,32 M€	1,32 M€
Compensation TFB&NB	0,05 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€
Compensation de fiscalité ménages (TH)	1,28 M€	1,92 M€	2,06 M€	2,27 M€	2,27 M€
Rôles complémentaires TAFNB	détail non fourni	0,02 M€	0,06 M€	0,00 M€	0,00 M€
Rôles complémentaires TH	détail non fourni	0,15 M€	0,15 M€	0,15 M€	0,15 M€
Rôles supplémentaires TAFNB	0,12 M€	0,02 M€	0,04 M€	0,00 M€	0,00 M€
Rôles supplémentaires TH	0,21 M€	0,30 M€	0,33 M€	0,29 M€	0,20 M€
Rôles complémentaires globaux (TEOM/GEMAPI)	0,21 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,03 M€	0,00 M€
Rôles supplémentaires globaux (TEOM/GEMAPI)				0,02 M€	0,00 M€
Total fiscalité ménages (2)	89,34 M€	91,65 M€	95,11 M€	98,29 M€	99,15 M€
Evolution Fiscalité ménage N/N-1		2,58%	3,77%	3,34%	0,87%
Sous-total fiscalité (3)	173,13 M€	181,42 M€	179,80 M€	189,00 M€	186,13 M€
Evolution Fiscalité hors compensation N/N-1		4,79%	-0,89%	5,12%	-1,52%
<i>Fonds National de Garantie Individuelle de Ressource (FNGIR)</i>	7,71 M€	7,71 M€	7,71 M€	7,71 M€	7,71 M€
<i>Dotation de Compensation de la Réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)</i>	5,36 M€	5,36 M€	5,36 M€	5,24 M€	5,10 M€
<i>DUCSTP</i>	0,27 M€	0,09 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€
<i>Dotation de compensation part salaires (intégrée dans la DGF)</i>	29,88 M€	29,05 M€	28,45 M€	27,80 M€	27,24 M€
Sous-total dotations (4)	43,22 M€	42,21 M€	41,52 M€	40,75 M€	40,05 M€
Evolution des compensations N/N-1		-2,32%	-1,64%	-1,86%	-1,71%
Total ressources d'origine fiscale CU GPSEO (3)+(4)	216,35 M€	223,63 M€	221,32 M€	229,75 M€	226,18 M€
Evolution du produit global N/N-1		3,37%	-1,03%	3,81%	-1,56%
Total ressources d'origine fiscale CU GPSEO hors dotation de compensation	186,47 M€	194,58 M€	192,88 M€	201,95 M€	198,94 M€
Evolution du produit global hors dotation de compensation N/N-1		4,35%	-0,88%	4,71%	-1,49%

(Les produits et compensations fiscales sont répartis entre les chapitres 73 et 74)

2.1.6 Autres recettes de fiscalité

Les autres recettes de fiscalité s'élèvent à **0,63M€** :

- Taxe de séjour : 0,625€ (550k€ net collectés)
- GEMAPI : 1,32M€

Le montant de ce produit est réparti proportionnellement, sous forme de taux complémentaires, sur les bases imposées de la Communauté urbaine.

Répartition des taux additionnels de GEMAPI en 2019 – CU GPSEO	
TH	0,10 %
TFPB	0,080
TFPNB	0,229 %
CFE	0,102 %

S'ajoute une compensation fiscale exceptionnelle au titre de la perte de recettes d'IFER de 3,45M€ dû à la fermeture de la centrale de Porcheville, qui sera dégressive (90% en 2019, 75% en 2020 et 50% en 2021), soit :

	2019	2020	2021
Montant Compensation	3 104 219 €	2 328 164 €	1 164 082 €

2.1.7 Les transferts de fiscalité entre collectivités territoriales

Il est plus pertinent d'ajuster la recette fiscale des montants des restitutions de fiscalité aux communes et des abondements perçus des communes, à l'image de la méthode de calcul du coefficient d'intégration fiscale afin de connaître le montant net conservé par la Communauté urbaine.

LES RESTITUTIONS DE FISCALITE

Tout d'abord, ce sont les **attribution de compensation versées par la Communauté urbaine aux commune (67,786M€)**.

Les attributions de compensation constituent des restitutions de fiscalité économique par la Communauté urbaine aux communes membres lorsque les charges transférées des communes à la CU sont inférieures au montant de la fiscalité transférée des communes à la CU, à l'origine de l'intercommunalité.

Ensuite, il s'agit de la **dotation de solidarité communautaire 1M€** qui constitue un instrument de péréquation fiscale entre la Communauté urbaine et ses communes membres bénéficiaires.

De plus, la Communauté urbaine participe au **fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) 4,59M€** (valeur 2019, à réajuster lors de la notification), dont la prise en charge de la péréquation intercommunale de **2,15M€**.

Le FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Sont contributeurs au FPIC : les ensembles intercommunaux ou les communes isolées dont le potentiel financier agrégé par habitant est supérieur à 0,9 fois le potentiel financier agrégé par habitant moyen constaté au niveau national.

La répartition « de droit commun » se fait en fonction de la richesse respective de l'EPCI et de ses communes membres (via le CIF entre l'EPCI et les communes, puis entre les communes en fonction de l'insuffisance potentiel financier par habitants et la population). En application de l'article L2336-3 du CGCT, quel que soit le type de répartition choisi par l'ensemble intercommunal, la Communauté urbaine prend en charge la contribution de certaines communes au titre de la péréquation intercommunale à hauteur de 2,15M€.

Enfin, la Communauté urbaine restitue la taxe additionnelle de 15% à la **taxe de séjour au bénéfice de la Société du grand Paris (75k€)** qu'elle a collectée dans ses recettes fiscales pour son compte.

Soit un total de fiscalité reversée de 73,44M€ (au sein du chapitre 014 s'élevant à 73,62M€).

LES ABONDEMENTS DE FISCALITE

Tout d'abord, il convient de prendre en compte les transferts de fiscalité versés par les communes au titre des **attribution de compensation** d'un montant de **5,59M€**.

Lorsque les charges transférées à la Communauté urbaine sont supérieures à la fiscalité économique transférée, les communes prélèvent une partie de leur fiscalité ménage pour la transférer à la Communauté urbaine afin de financer le surplus de charges transférées non financé par la fiscalité économique transférée.

S'ajoutent les **attribution de compensation d'investissement de 5,81M€** dont bénéficie la Communauté urbaine (qui figurent en section d'investissement chapitre 13 recette).

Soit un complément total de fiscalité de 11,4M€.

Finalement, la Communauté urbaine ne conserve de sa fiscalité (produits et compensations) de 198,94M€, après déduction des versements nets de fiscalité de **62,04M€**, que le montant de **136,9M€ (68,81%)**.

2.2 Les concours financiers de l'Etat

Pour la Communauté urbaine, les concours financiers de l'Etat se résument à la dotation globale de fonctionnement (42,61M€) dans ses deux composantes :

- La dotation d'intercommunalité (15,31M€)
- La dotation de compensation (27,24M€)

Les autres « concours financiers » étant en réalité des compensations fiscales.

S'agissant de la dotation d'intercommunalité, pour 2020, la projection du CIF permettrait de conserver un CIF supérieur à 0,35, avec un montant **de l'ordre de 0,3551, et donc à la Communauté urbaine de continuer à bénéficier de la garantie, et d'éviter une perte de recette d'environ 700k€.**

La population de la CU ayant tendance à augmenter, **une hausse de 0,40%** du montant de la DGF 2020, partie intercommunalité, peut être anticipée compte tenu de l'impact de ce critère dans le montant, **soit une hausse de 61.200 euros.**

S'agissant de la partie compensation, la réduction annuelle de 2% aboutira à une perte de 560.000 euros.

Estimation de la DGF de 2018 à 2020	2018	2019	2020 envisageable
Dotation d'intercommunalité	15 244 131	15 308 033	15 369 265
Evolution après intégration des variations de population		0,42%	0,40%
Dotation de compensation	28 446 280	27 796 831	27 238 115
Evolution de la dotation de compensation		-2,28%	-2,01%
DGF	43 690 411	43 104 864	42 607 380
Evolution en %		-1,34%	-1,15%
Evolution en €	-	585 547	- 497 484

Pour finir, globalement, la DGF 2020 diminue de 500.000 euros.

2.3 Les autres recettes

2.3.1 Le produit des services (12,55M€)

Le **chapitre 70** retrace les recettes des services pour **10,22M€**: à noter que la prévision est artificiellement augmentée de 3,7 M€ du fait d'une régularisation comptable au titre d'une opération d'ordre en matière de TVA.

Il retrace : les droits d'entrée des établissements culturels, incluant les entrées du théâtre de la Nacelle (0,593M€), des équipements sportifs et de loisirs (1,35M€), des aires des gens du voyages (0,062M€), des déchets (2,11M€), des parkings (1,35M€), redevances d'occupation Réseau de chaleur (0,21M€), RODP (0,45M€) et ADS (0,2M€).

Le **chapitre 75** retrace les autres recettes de gestion courante pour **1,98M€**.

Il retrace : 0,477M€ de la gestion locative régulière, 0,047M€ les produits de la valorisation des déchets (1,45M€).

Le **chapitre 013** retrace les remboursements de charges de personnel en provenance de l'assurance statutaire (**0,35M€**).

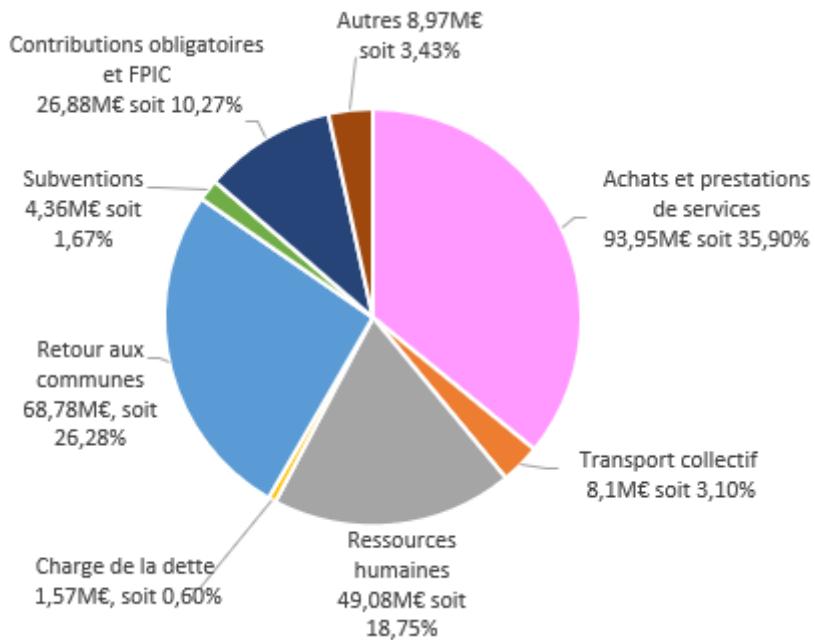
2.3.2 Les subventions de fonctionnement *hors dotations* (5M€)

Outre les dotations et compensation de nature fiscale et la DGF, sont retracées au **chapitre 74** les subventions de fonctionnement pour près de **5M€**. Parmi les montants les plus significatifs, figurent les versements des SIDRU et SIDOMPE (ex-éco emballage) pour 3,11M€, des recettes de la CAF au titre des aires des gens du voyage (0,1M€), les soutiens à la politique de la ville (0,17M€), soutien au transport à la demande (0,1M€), au titre du soutien aux Pme mécaniciennes (0,15M€) et aux actions de réseaux culturels (0,26M€).

S'ajoute une prévision de FCTVA de fonctionnement de 0,55M€.

4. Les dépenses de fonctionnement

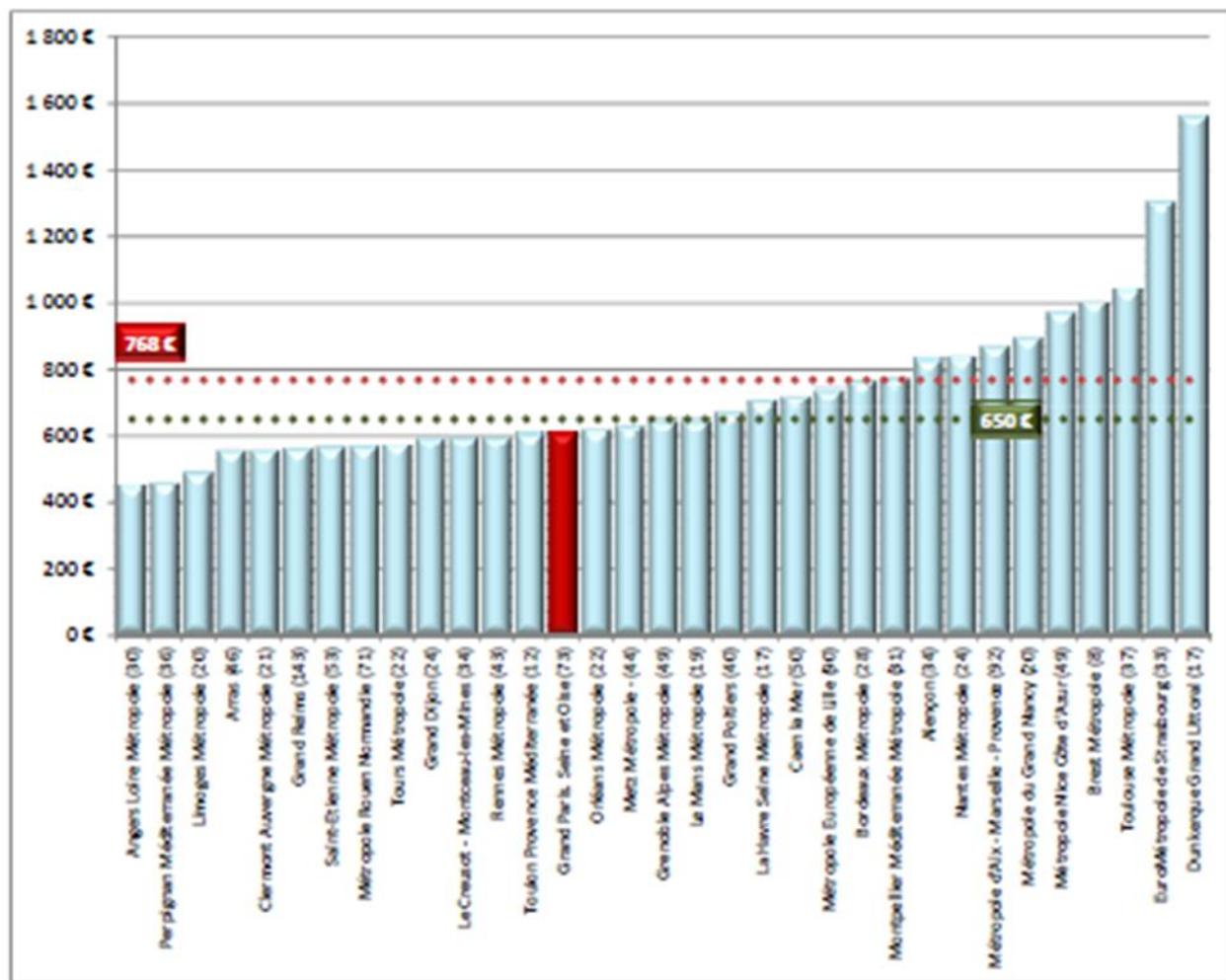
Répartition des dépenses réelles de fonctionnement en 2020



En 2018, la moyenne des dépenses de fonctionnement de la CU GPS&O était à la fois inférieure à la médiane et à la moyenne des intercommunalités comparables.

Ainsi, les dépenses réelles de fonctionnement 2018 par habitant s'élèvent à 617,40 euros (contre 616,32 en 2017), tandis que la moyenne de la strate s'élève à 674,00 euros par habitant dans la moyenne de la strate, soit un écart de moins 56,6 euros.

De même, une étude sur les données élargies aux métropoles sur l'année 2017 (dernières données accessibles, dont ont été exclues les Métropoles du Grand Paris et de Lyon qui, par leurs caractéristiques hors du commun, et leur poids financier faussent les moyennes) montre un écart encore plus grand avec la moyenne des dépenses, puisque la moyenne par habitant s'élève alors à 767,82€ par habitant.



A noter, que sont comparées ici les données issues du budget principal. Or, le périmètre des compétences comprises dans le budget principal peut différer d'une intercommunalité à l'autre. Ainsi, parmi les intercommunalités ayant des dépenses par habitant inférieures à GPSEO ; certaines ont un budget annexe concernant la compétence « déchets » (et donc un budget principal qui ne retrace pas les dépenses liées à cette compétence) : Angers Métropole, Perpignan Méditerranée Métropole, Communauté urbaine d'Arras, Clermont Auvergne Métropole, Grand Reims, Métropole Rouen Normandie et Rennes Métropole.

4.1 Chapitre 011 : Achats et prestations de service : 93,95M€

Les charges à caractère général diminuent de 40.000 en euros constants (-0,04%). Avec une inflation prévue de 1,2%, les optimisations de gestion permettent de maîtriser la dépense pour 2020.

Rappelons que depuis 2019, les versements effectués à Ile-de-France Mobilités figurent au chapitre 65, et non plus dans le chapitre 011 comme un achat de transport collectif. Pour 2020, la dépense s'élève à 8,1M€.

4.2 Chapitre 014 : Retour de fiscalité aux communes et contributions obligatoires fiscales : 73,62M€

Les développements sur les reversements de fiscalité ont été effectués précédemment, à l'occasion des développements concernant la fiscalité. Les atténuations de produit de fiscalité devraient diminuer 2,72% du fait de la valorisation financière de transfert de charges vers la communauté urbaine à l'occasion du vote des AC provisoires 2019 n°2.

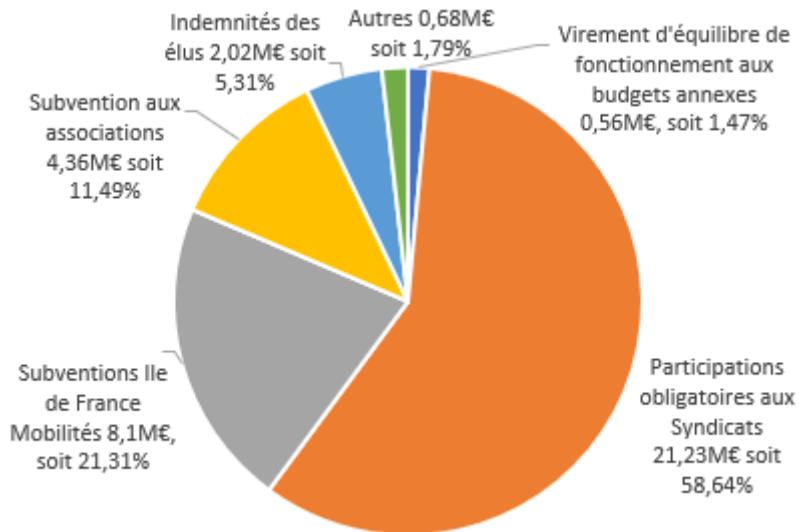
4.3 Chapitre 012 : Masse salariale 49,08M€

Le chapitre dédié à la masse salariale évoluera en 2020 de **+1,44%**, dans sa structure, sous l'effet du glissement vieillesse technicité, de la politique salariale et du transfert de personnel :

- 71k€ au titre des avancements de grade et promotions Internes prononcés au 1er décembre 2019
- 60k€ au titre du parcours professionnels carrières et rémunérations (PPCR)
- 167k€ au titre du transfert de 2 agents du budget des affaires culturelles clôturé
- 230k€ au titre du nouveau régime indemnitaire (au titre du RIFSEEP)
- 44k€ au titre de l'augmentation de la participation à la mutuelle

En 2018, les dépenses de personnel constituaient 18 % des dépenses de fonctionnement de la CU GPS&O contre 31% dans la moyenne de la strate. Cela se traduisait sur les données 2017 (dernières données accessibles) par une dépense par habitant de 113 €, pour une moyenne de 205€/h.

4.4 Chapitres 65 et 656 : Subventions et participations obligatoires : 38,01M€



La somme des chapitres 65 et 656 augmente d'1,82% en 2020. Toutefois, en son sein, chaque poste de dépense évolue de manière différente.

Comme en 2019, les participations obligatoires progressent beaucoup plus vite : +399k€ contre déjà 567k€, soit 966k€ en 2 années... sans que la Communauté urbaine n'ait de réels moyens d'action pour maîtriser ces dépenses. Il s'agit du contingent incendie pour 14,45M€ (14,23M€ en 2019) et des

contributions aux syndicats pour 7,84M€ (contre 7,66M€ en 2019), avec l'apparition d'une nouvelle participation au SIRTECC pour 500k€.

En parallèle, les actions des associations, en phase avec les orientations de la Communauté Urbaine, seront subventionnées pour une enveloppe globale de 4,36M€ (contre 4,25M€ en 2019) : Cette légère progression est due, pour partie, à la création de l'Office du tourisme intercommunal (450k€ contre 265k€).

Enfin, l'assemblée du futur mandat sera composée de 141 représentants des communes, soit 12 élus communautaires supplémentaire : de ce fait, l'enveloppe dédiée aux frais d'indemnités des élus progresse.

Pour mémoire, le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (4,59M€), qui figure dans le chapitre 014, est à la fois une restitution de fiscalité et une contribution obligatoire à la solidarité nationale entre collectivités territoriales.

4.5 Chapitre 66 : Charges financières 1,57M€

L'enveloppe dédiée à la part de l'annuité correspondant aux charges d'intérêts progresse de 63k€ par rapport à l'exécuté 2019, du fait de la montée progressive de l'endettement. L'écart est plus important par rapport au prévisionnel 2019 du fait d'une mobilisation plus tardive que prévue du besoin de financement à long terme et de l'absence de besoin de trésorerie.

4.6 Chapitre 67 : Charges exceptionnelles 4,87M€

L'enveloppe dédiée aux charges exceptionnelles est artificiellement gonflée du fait d'une opération d'ordre de 4,43M€ liée à de la régularisation de TVA qui n'a pas pu être comptabilisée fin 2019 malgré l'ouverture des crédits correspondants à l'occasion de la décision modificative de crédits de la mi-décembre.

Ce chapitre a vocation à comptabiliser, essentiellement, les rectifications d'écritures sur exercices antérieurs (325k€), les éventuels intérêts moratoires (provision de 65k€) et des bourses médailles (40k€).

5. La section d'investissement

5.1 Les recettes d'investissement

Les recettes *encaissables* 2020 (*hors affectation du résultat*) se décomposent ainsi :

En M€	BP 2018	CA 2018	BP 2019	CA 2019	BP 2020
Recettes nouvelles	63,48	57,12	59,92	50,78	72,22
<i>Dont emprunt</i>	34,12		33,75		29,37
Restes à réaliser recettes	35,84		36,95		42,06
<i>Dont emprunt</i>	20	20	25,8	25	31,40
Total Recettes	99,32	57,12	96,87	50,78	114,28
<i>Dont emprunt</i>	54,12	20	59,55	25	60,77

Hors emprunt (voir 5.3), les principales recettes d'investissement se décomposent ainsi :

FCTVA	6,5M€
Taxe d'aménagement	3M€
Subvention partenaires	24,34M€
AC d'investissement	5,81M€
Produit de Cession	2,88M€

Les recettes propres (hors emprunt) inscrites au budget évoluent à la hausse (42,85M€ contre 26,17M€ en 2019), essentiellement du fait de la perception des soldes de subvention sur les projets s'achevant en 2020 (24,34M€ contre 6M€ en 2019).

5.2 Les dépenses d'investissement

Les dépenses *décaissables* 2020 se décomposent ainsi :

En M€	BP 2018	CA 2018	BP 2019	CA 2019	BP 2020
Dépenses nouvelles	93,72	62,56	84,74	75,07	95,63
Restes à réaliser dépenses	35,09		41,25		39,39
Total dépenses	128,81	62,56	125,99	75,07	135,02
<i>Dont remboursement emprunt</i>	5,60	4,58	5,5	5,30	6,37

Le niveau de réalisation des dépenses, hors restes à réaliser de la section d'investissement a progressé de 20% entre 2019 (62,56M€) et 2020 (75,07M€), ce qui démontre la montée en puissance des projets et de la structure intercommunale à mener à bien les programmes d'investissement.

5.3 Une structure de la dette saine

L'encours global au 31/12/2019 est porté par 53 emprunts pour un montant total restant dû de 91,98M€ (contre 72,29M€ au 31/12/2019). La structure de la dette est saine car elle est :

- Bien positionnée en termes de taux : 73,32 % à taux fixes

- Diversifiée entre prêteurs, un partenariat renforcé avec la Caisse d'Epargne à la suite de l'emprunt de 20M€ qui a été mobilisé en 2018 auprès de cet établissement bancaire (37,36% de l'encours) et avec la Banque postale (27,85% de l'encours)
- Sécurisée : 100% de l'encours du budget principal est classé sans risque selon les critères de la charte de bonne conduite dite GISSLER
- A coût modéré : le taux moyen est de 1,97% (2,15%, tous budgets confondus, contre 2,38% au 31/12/2019)

L'emprunt qui sera contractualisé en 2020 bénéficiera de taux restant bas (< à 1%).

Comme en 2019 où le budget général a contracté 4 emprunts pour un montant total de 25 Millions d'euros sur 20 ans, le montant ouvert (60,77M€, 31,4M€ au titre des restes à réaliser et 29,37M€ au titre des crédits nouveaux) ne sera mobilisé qu'en fonction de l'avancée réelle des travaux et des besoins en fonds de roulement corrélatif.

L'annuité en capital remboursée s'élèvera à 6,37M€ en 2020, auquel s'ajoute les intérêts 1,57M€, soit un service de dette de 7,93M€.

IIIEME PARTIE : UN BUDGET AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES DU PROJET DE LA COMMUNAUTE URBAINE

Les axes majeurs de l'action intercommunale tendent, globalement, à répondre aux trois enjeux primordiaux du territoire :

- L'organisation et la modernisation des grands réseaux et services urbains
- Le développement des mobilités multimodales
- L'attractivité et la croissance équilibrée du territoire

1. ANIMER, DEVELOPPER LES GRANDS RESEAUX POUR VALORISER NOS RESSOURCES

Sur le périmètre de la Communauté Urbaine (CU), les enjeux sont de préparer, d'organiser et d'exercer les services du quotidien pour les habitants et les entreprises : gestion des déchets, fourniture d'eau potable, assainissement, réseaux de chaleur, GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), SP DECI (Service Public de la Défense extérieure contre l'incendie) et contribuer ainsi au développement du territoire.

La préservation des ressources naturelles, le développement d'une agriculture locale durable, la maîtrise des consommations et les productions de nouvelles énergies ou encore l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique sont autant de nouveaux enjeux auxquels la CU doit répondre.

Plusieurs stratégies territoriales ont déjà été validées, initiées ou engagées pour harmoniser et optimiser les services publics du quotidien, intervenir de manière ambitieuse sur le patrimoine communautaire et mobiliser les acteurs et partenaires du territoire.

a. Les enjeux air, énergie, climat

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté par le conseil communautaire du 12 décembre 2019, fixe une stratégie globale de lutte contre le changement climatique et fait un focus, à travers l'action 3.1 du PCAET, sur l'élaboration d'un schéma directeur multi-énergie estimé à 200 k€.

Il apportera un cadre territorialisé de développement ou de création de nouveau outils industriels de production d'énergies renouvelables ou de récupération.

- LES RESEAUX DE CHALEUR

Le schéma directeur multi-énergie a vocation notamment à coordonner et amplifier les schémas directeurs locaux de développement des deux réseaux de chaleur urbains communautaires des Mureaux et de Mantes-la-Jolie, alimentés par des chaufferies biomasses.

Dans cette perspective, l'extension du réseau de chaleur du Val Fourré est en cours. Les travaux sont envisagés au cours de l'été 2020. Ils représentent un reste à charge pour la Communauté urbaine d'ici la fin de la DSP de 880 k€ euros.

Parallèlement, les réflexions engagées sur le développement du réseau des Mureaux se poursuivent dans le cadre contractuel de la délégation de service public ainsi que les études de faisabilité d'un nouveau réseau sur l'est du territoire.

- LE PARC SOLAIRE

En complément des réseaux de chaleur, le PCAET et le schéma directeur multi-énergies ont vocation à accompagner le développement de projets privés de production d'énergies renouvelables. Dans cette perspective, l'acquisition des terrains d'assiette du futur parc solaire de 19,5 ha (et des terrains de compensation écologique...) doivent permettre la réalisation du projet de « Ferme solaire » sur Triel sur Seine qui sera budgétisée à hauteur de 1,09M€ euros. Ce projet de centrale photovoltaïque permettra d'engager concrètement l'exploitation du haut potentiel solaire de notre territoire et de donner une nouvelle vocation à une partie de la boucle de Chanteloup qui fait l'objet depuis de nombreuses années d'altérations importantes.

- LA CREATION D'UN RESEAU DEDIE A LA RENOVATION ENERGETIQUE DU BATI

L'action 1.1 du PCAET concerne la mutation de l'Espace info énergie existant en Plateforme Territoriale de la Transition Energétique (PTTE). Ce projet doit s'engager en 2020 en s'appuyant, notamment, sur les compétences de l'association Energies Solidaires (272k€). Cette plateforme tout public doit permettre la rénovation énergétique concrète et efficiente du bâti existant du territoire (habitat et tertiaire).

b. Les enjeux autour de la collecte et du traitement des déchets ménagers

La communauté urbaine exerce sa compétence de gestion et valorisation des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble des champs d'actions qui la composent, de la prévention jusqu'au traitement, en passant par la pré-collecte, la collecte et l'ensemble de la communication autour de cette thématique. Elle inscrit l'ensemble de ces composantes dans la politique de préservation des ressources et de développement durable de la collectivité.

Dans ce domaine, les dépenses d'investissement envisagées seront de 6 M€.

Elles sont réparties de la façon suivante :

- Pour la prévention**, pour 1,2 M€ :

conformément au *Programme local de prévention* et à son calendrier, il s'agit de faire l'acquisition de composteurs, de porter une étude sur la création d'une ressourcerie, d'équiper l'ensemble des bâtiments de la communauté urbaine en équipement de tri en interne, de développer les espaces de réemploi dans les déchetteries, d'améliorer la signalétique de ces dernières, et les matériels de tri dont l'acquisition de bennes compactrices pour réduire les rotations de bennes, coûteuses en fonctionnement, sur les déchèteries d'Achères, Conflans et Aubergenville.

- Au titre de la collecte 4,8M€** dont 3,97M€ pour les contenants

c. Les enjeux des réseaux d'eau et d'assainissement

Après un travail de simplification territoriale, d'harmonisation, de planification initiée depuis la constitution de la CU, les programmes de renforcement, renouvellement, réhabilitations et extensions de réseaux se poursuivront.

Inaugurée fin 2019, la station d'épuration des Mureaux est le premier équipement en Ile de France, qui permet de produire du biométhane à partir du traitement des eaux usées, grâce au procédé de méthanisation. La fin du paiement de ce chantier se traduira en 2020 par une dépense de 600 K€ pour la station proprement dite et de 700 K€ pour les travaux de conformité des réseaux en amont.

Les autres investissements majeurs prévus pour 2020 sont :

- S'agissant de l'assainissement :**

- Des études de schémas directeurs et d'études hydrauliques pour 1 675 K€,
- Des travaux de conformité règlementaire de la collecte pour 4 771 K€,
- Les travaux sur les stations d'épuration pour 3 451 K€,
- Des réhabilitations d'ouvrages pour 4 115 K€
- Des extensions de réseaux pour 2 560 K€
- Le dévoiement de réseaux pour TRAM 13 et déviation Vernouillet pour 600 K€.

- ***S'agissant de l'eau potable :***

- Un schéma directeur sur le réseau primaire et interconnexions pour 450 K€,
- Les travaux de réhabilitation de réservoirs pour 2 000 K€,
- La décarbonatation de l'eau pour 3 775 K€,
- Des renouvellements de réseaux pour 7 890 K€,
- Le dévoiement de réseaux pour TRAM 13 et déviation Vernouillet pour 345 K€.

d. Les enjeux transversaux

Des opérations multithématiques d'aménagement ayant des impacts forts sur l'environnement communautaires sont envisagés. Parallèlement la Communauté Urbaine contribue à des organismes ayant des expertises thématiques fortes permettant des accompagnements ciblés pour l'exercice de ses compétences.

- ***LA REQUALIFICATION DU « CŒUR VERT »***

En cofinancement avec l'Etat, la région et l'EPFIF, la Communauté urbaine poursuit la conduite du grand projet de reconquête du site en friche pollué de la plaine de Chanteloup (nettoyage, sécurisation, et remise en culture), dit « Cœur Vert », à travers une mission de coordination d'études et d'émergence de projets confiée à l'EPAMSA pour 450k€. Concrètement, la sécurisation du site se traduira par la mise en place d'une vidéo surveillance (80k€), tout en poursuivant la gestion et l'entretien d'une partie de la boucle dite « phase 1 » ayant déjà fait l'objet d'aménagements et de remises en culture, notamment de miscanthus (44k€).

- ***LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET LE RUISELLEMENT***

Dans la continuité du transfert de compétences GEMAPI et ruissellement au syndicat SMSO, les études de l'ordre 560k€ sont envisagées en sus des participations syndicales, pour un total de 700k€.

2. DEVELOPPER LES MOBILITES MULTIMODALES

La mobilité sous toutes ses formes est un enjeu majeur pour notre territoire.

L'optimisation des solutions de mobilité permettra de mieux desservir les pôles gares ainsi que les zones rurales, tout en se conformant mieux aux principes de développement durable.

Rentabiliser les déplacements et le temps consacré au trajet en rapprochant les services aux voyageurs des lieux de prises de transport permettra de mieux répondre aux attentes des habitants.

a. Organiser l'intermodalité autour des gares

LES POLES MULTIMODAUX EOLE

Lancés en 2016, les travaux ferroviaires du projet EOLE (« Est Ouest Liaison Express ») portés par la SNCF déboucheront en 2024 sur une ligne régionale complètement dédiée de Paris jusqu'à Mantes-la-Jolie permettant d'augmenter la fréquence de desserte et donc l'attractivité du territoire. Afin de s'assurer de l'effectivité des transports de rabattement (bus, stationnement, vélos) sur les nouvelles gares EOLE, une équipe spécifiquement dédiée à ce projet a été mise en place.

Dans ce cadre, la Communauté urbaine porte des études et des travaux relatifs aux espaces publics et aux installations multimodales, avec le soutien principalement du Département, mais aussi de l'Etat. Pour 2020, l'enveloppe consacrée à ce projet s'élève à 7,47M€.

L'avancement prévisible du programme porté par la Communauté urbaine sera, en 2020, aux stades suivants :

- Validation des schémas de principe pour les pôles de Poissy et de Mantes la Jolie
- Début des travaux au cours du 2^{ème} semestre pour les pôles de Verneuil/Vernouillet, Clairières sur Verneuil et Villennes-sur-Seine
- Études de maîtrise d'œuvre pour Aubergenville et Épône-Mézières
- Études préliminaires pour les Mureaux et Mantes station

LES AUTRES POLES MULTIMODAUX (HORS PROJET EOLE)

Seront livrés en 2020 :

- Le pôle gare de Juziers sera en travaux à partir de mars 2020, pour une livraison prévue en septembre 2020 (681k€ en dépenses, 270k€ de subventions IDFM).
- Le pôle gare de Rosny-sur-Seine s'achèvera au premier trimestre et engendre une dépense de 220k€ pour un solde de subventions IDFM de 701k€.

LES HUBS MULTISERVICES

Afin de faire de la mobilité un droit pour tous les habitants en favorisant l'offre multimodale de mobilité sur tout le territoire, tout en améliorant la qualité de vie des habitants, et notamment des actifs, en rendant plus accessible les services du quotidien, la Communauté urbaine déploie des hubs multiservices.

En 2020, se poursuivra l'opération de maillage du territoire afin de créer, à terme, 77 Hubs multiservices d'ici à 2024. Après avoir créé les infrastructures de 3 hubs en 2019, la communauté urbaine prévoit de créer, en 2020, 15 nouveaux hubs pour une enveloppe de 228k€.

La dimension « service » de ce projet se fera via une plateforme numérique (application de services) pour une enveloppe d'environ 150K€, subventionnée par le Département au titre de la 1^{ère} année d'expérimentation.

b. Développer les mobilités et la fluidité de circulation

Des études de circulation (150k€) se poursuivront également pour accompagner l'ensemble des projets de développement du réseau de transport : Poissy, RD928, gare des Mureaux, Action Cœur de Ville (ACV).

LE TRANSPORT COLLECTIF

L'étude de restructuration des réseaux de bus visant à définir des propositions d'évolution à destination d'Ile de France Mobilités (IDFM) sera conduite en 2020.

Actuellement, le co-financement des huit réseaux de bassin emporte une dépense contractuelle prévisible d'environ 8,1M€ pour 2020 auprès d'IDFM.

La communauté urbaine continuera la promotion des projets de transports collectifs performants :

- avec le lancement d'une étude d'opportunité et de conception pour le TCSP du Mantois pour 400k€ ;
- et le versement d'un fonds de concours de 121k€ pour TCSP RD190 Carrières sous Poissy-Poissy porté par le Département, mis en enquête publique fin 2020

D'autre part, les transports à la demande engendreront des dépenses de fonctionnement récurrentes de l'ordre de 568k€ (pour une prévision d'environ 100k€ de recettes de fonctionnement).

En tant que gestionnaire de l'espace circulé, la Communauté urbaine se doit d'adapter les arrêts du réseau de bus circulant sur les voiries communautaires tout en étant pleinement responsable de la mise en accessibilité de son espace public. La conjonction de ces deux obligations conduit la communauté urbaine à décider en 2016 de mettre aux normes 560 arrêts de bus sur le territoire, ciblés sur les lignes majeures. Dans ce cadre, les programmes 2018 et 2019 se poursuivront à hauteur de 760K€, étant précisé que ces travaux sont subventionnés à hauteur de 75% par IDFM.

LE STATIONNEMENT

La montée en puissance de l'exercice de la compétence stationnement automobiles s'affirme dans comme facteur d'intermodalité avec chaque gare, mais aussi comme facteur d'accessibilité aux services et commerces en centres villes. A cet effet, une réflexion est engagée en vue d'une gestion mutualisée communautaire pour organiser ce service en lien avec les communes afin de répondre à ces deux enjeux primordiaux. Cette compétence générera une dépense de 3,2M€ (1,55M€ d'investissement et de 1,75M€ de fonctionnement).

LES AXES ET DES OUVRAGES STRUCTURANTS

La livraison en 2020 du dédoublement de la sortie 13 de l'A13 à Buchelay améliorera la desserte de l'ouest Mantois (pour 1,2M€ de dépenses et un solde de subvention de 3,67M€).

S'agissant des passerelles dédiées aux mobilités douces, après l'inauguration du 1er tronçon de la Grande passerelle entre Mantes-la-Jolie et l'Ile aux Dames en septembre 2019, l'ensemble du projet sera complété par la restauration du vieux pont de Limay (320k€).

S'agissant des travaux de la passerelle Carrières-sous-Poissy à Poissy, après la réalisation des études d'avant-projet, un budget de 82 000€ est prévu, conformément à la convention de financement pour les travaux (24,5 M€ TTC dont 6,5M€ à la charge de la CU).

LE RESEAU DE PISTES CYCLABLES

Le schéma directeur cyclable dont s'est doté la CU vise à aménager, sur le moyen/long terme, 530 km d'itinéraires (priorité Berges de seine, lycées et collèges), et à proposer 18 000 stationnements vélo

aux abords des pôles générateurs de déplacements majeurs. Une enveloppe de 1,37M€ sera consacré au développement de cette mobilité douce.

LE RESEAU DE VOIRIE

Les travaux de voirie sont classés en trois catégories :

- Les travaux d'entretien renouvellement
- Les travaux de voirie d'intérêt communal (requalification – embellissement)
- Les travaux de voirie liés à l'exercice d'une autre compétence communautaire (développement économique, politique de la ville...)

S'agissant des dépenses se rattachant à l'entretien et au renouvellement du patrimoine de voirie (rénovation de chaussées et trottoirs, modernisation de l'éclairage public, signalisation lumineuse tricolore, enfouissement des réseaux, et aménagements de sécurité), le budget sera consacré à l'achèvement des programmes décidés en 2019 ou aux autres dépenses liées à la sécurité, pour un volume global d'environ 21 M€, soit le budget reçu des communes au titre des attributions de compensation en matière d'investissement de voirie.

Par ailleurs, après les premières phases d'inventaire et d'inspection conduites fin 2019, la gestion des risques géotechniques et sur ouvrages d'art pourrait être budgétairement intégrée dans l'exercice de la compétence voirie (800k€ en investissement et de l'ordre de 140k€ en fonctionnement).

LE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC

De façon quasiment indissociable du réseau de voirie, la communauté urbaine consacrera environ 10,61M€ à l'éclairage public (8,11M€ en fonctionnement et 2,5M€. Un marché global à performance énergétique est en cours de négociation pour réduire les consommations et donc aussi les coûts.

LE RESEAU DE BORNES DE RECHARGEMENT POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Le déploiement des bornes de recharge€ adaptée au programme de travaux des gares Eole entraînera une dépense de 200k, qui pourrait être subventionnée à hauteur de 187k€

En parallèle, une dépense de maintenance du réseau de bornes existantes est estimée à 52 k€ y compris l'alimentation électrique pour un montant prévisionnel de 27k€

3. PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITE, LA SOLIDARITE ET L'EQUILIBRE DU TERRITOIRE

a. GPS&O : La solidarité entre toutes les communes

La solidarité s'est inscrite dans l'ADN de la Communauté Urbaine.

Elle s'est manifestée en plusieurs occasions :

- Fermeture de la centrale EDF de PORCHEVILLE dont la Communauté Urbaine a absorbé l'intégralité des conséquences financières
- Tensions liées à la situation financière du SIDRU en 2018

Mais la solidarité communautaire s'exprime aussi au travers des mécanismes mis en place notamment via le protocole financier.

La Communauté urbaine prend en charge la contribution de certaines communes au titre de la péréquation intercommunale à hauteur de **2,15M€** dans le cadre du **fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)**.

La solidarité se traduit aussi par le versement d'une **Dotation de Solidarité Communautaire (1 M€)** aux Communes les plus pauvres ; les critères d'attribution de cette DSC intègrent des éléments complémentaires librement choisi par le Conseil Communautaire, tels que l'insuffisance du potentiel fiscal par habitant.

Elément majeur de solidarité, la Communauté Urbaine attribue des fonds de concours aux communes de moins de 5 000 habitants. Une enveloppe de **1,7 M€**, par an, est réservée à cet effet. Le règlement d'attribution de ces **fonds de concours** a d'ailleurs été assoupli en 2019 (non-limitation du nombre de dossiers déposé chaque année par exemple).

Enfin, la Communauté Urbaine assure, chaque année, aux communes, un versement stable et constant de la taxe d'aménagement via les AC (3,74 M€), évitant ainsi aux communes de supporter les variations de forte amplitude de cette ressource qui dépend du rythme de construction de logements dans chaque commune.

b. GPS&O : renfort de la cohésion du territoire

RENOUVELLEMENT URBAIN

S'agissant de ce volet, le budget est cofinancé à hauteur d'environ 63% par les différents partenaires financiers (dont ANRU, CDC, Région, Département).

L'année 2020 permettra le lancement des travaux relatifs aux 8 opérations d'aménagement d'espaces publics inscrits dans la convention AMORCE avec le Département et réalisés par voie de mandat par la SEM Citallios.

L'enveloppe consacrée au renouvellement urbain en 2020 s'élève à 4,36M€ en investissement et 0,23M€ en fonctionnement.

COHESION SOCIALE

S'agissant du volet cohésion sociale, le soutien financier aux enjeux d'inclusion sociale s'élève à 583k€ , sous forme de subventions, dans le cadre de l'appel à projets commun avec l'Etat, le Département et en concertation avec les communes. Parmi les priorités retenues dans la programmation, le développement durable fera l'objet d'une série d'actions en appui aux Ressourcerie, Librairie solidaire, jardins pédagogiques, ateliers participatifs autour des écogestes, etc.... Les projets d'envergure communautaire seront également recherchés.

Par ailleurs, l'élaboration de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2018-2022 sera poursuivie en 2020 par une mission d'élaboration d'un plan d'actions qui s'appuiera sur les résultats de l'étude statistique menée en 2019 et permettra d'ajuster les thématiques

d'interventions retenues par les élus dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

HABITAT

L'action en faveur de l'offre de logement se poursuivra en relation avec opérateurs (promoteurs, aménageurs et bailleurs) dans le cadre de la stratégie de reconstitution de l'offre de logement social démolie et la production d'une offre diversifiée de logement en faveur de l'attractivité résidentielle décidé dans le plan local de l'habitat intercommunal (PLHI), voté en février 2019.

Dans le domaine de l'habitat dégradé, une enveloppe financière de 1,24M€ permettra de :

- finaliser les études liées aux dispositifs de réhabilitation du parc privé dégradé engagées sur l'espace communautaire
- financer les aides et mesures d'accompagnement, d'amélioration et réhabilitation du parc privé du territoire tant collectif qu'individuel. Pour l'essentiel, ces aides s'inscrivent dans le cadre des opérations d'ores-et-déjà initiées (OPAH et ORI des Mureaux, Opérations et Plans de Sauvegarde sur le Val-Fourre)
- et d'effectuer les acquisitions foncières dans le cadre de l'opération de rénovation immobilière des Mureaux.

Dans le domaine de l'Habitat spécifique des Gens du Voyage, une enveloppe de 3,62k€ permettra d'engager les travaux de réalisation des aires d'accueil des GDV qui contribueront à l'atteinte des objectifs fixés dans le PLH et conformément au schéma départemental d'accueil des Gens du voyage : extension de l'aire d'accueil de Buchelay (33 places), transfert et réalisation d'une aire familiale à Vernouillet, réalisation d'une aire d'accueil de grand passage à Carrière S/Poissy.

URBANISME ET PLANIFICATION

Pour 2020, le fait marquant porte essentiellement sur l'inscription en investissement d'une dépense permettant d'engager les études préalables et une mission d'accompagnement à la réalisation d'un règlement intercommunal de publicité (100 K€).

c. GPS&O : en action pour le développement économique du territoire

La Communauté Urbaine œuvre pour créer les conditions favorables à la création d'activités économiques et d'emplois sur l'ensemble de son territoire, notamment en captant de nouvelles activités tout en consolidant le tissu économique existant. Développer l'attractivité et le rayonnement économique du territoire constitue un axe primordial de l'action de la CU GPS&O.

A cet effet, la politique de soutien aux filières, à l'innovation et à l'enseignement supérieur du territoire se poursuivra (3,44M€en fonctionnement et 3,11M€en investissement). L'année sera de nouveau marquée par l'organisation et l'attribution du prix de l'entrepreneur, point d'orgue de la politique de soutien au parcours de l'entrepreneur.

Fin 2019, un contrat de Délégation de Service Public a été signé entre la CU et la SPL « GPS&O Immobilier d'entreprise » pour l'exploitation, la gestion et la commercialisation de l'ensemble de l'immobilier d'entreprise. La mise en place de cette DSP est basée sur un Compte d'Exploitation Prévisionnel à l'équilibre.

2020 sera également l'année de l'ouverture de l'incubateur sur Mantes La Jolie pour une dépense de 633k€.

Les Parcs d'activités Economiques historiques en phase de commercialisation et de clôture (PAE Marceaux à Rosny et PAE Chevries à Flins) continueront de figurer au budget principal pour une recette

Les projets de parcs activité économique (Gargenville - les Garennes, Morainvilliers - Bures, Limay – Hauts reposoirs et Les Mureaux – les Garennes) se poursuivront pour une enveloppe prévisible de dépenses de 6,4 M€ à inscrire en budget annexe.

La création de la voie d'accès au futur centre d'entraînement du PSG dans le cadre du projet urbain partenarial (PUP) se traduira par enveloppe dédiée au projet de 6,8 M€ en dépenses et de 4,25 M€ en recettes.

EMPLOI

Le soutien consacré à l'emploi serait de l'ordre de 960 k€, essentiellement en soutenant les missions locales (600k€).

PROTEGER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITE DES CENTRES VILLES

Les études du programme Cœur de ville se poursuit dans ses volets commerce, habitat et mobilités. Dans ce cadre, outre les études de circulation précitées, les études de stationnement pour action cœur de ville se poursuivent pour 156k€.

Enfin, l'opération de Revitalisation du Territoire vise à un meilleur équilibre entre les grandes Zones d'Activités Commerciales et la dynamique de commerces de centre-ville (137 K€).

d. GPS&O : l'attractivité du territoire et la qualité de vie

CULTURE

Dans le cadre du développement de la qualité de vie des habitants du territoire, la Communauté Urbaine assure la gestion d'équipements culturels à rayonnement communautaire désormais organisés pour développer des actions en réseau impactant l'ensemble du territoire GPS&O.

A noter, en 2020, la reprise dans le budget principal du budget annexe de la Nacelle.

Une enveloppe de 10,14M€ est dédiée à l'exercice de cette compétence en 2020

SPORT

Le format des équipements sportifs communautaires évoluera de nouveau en 2020 : intégration dans le périmètre budgétaire, de la Communauté Urbaine, de la piscine de *l'Eaubelle* à la suite de la dissolution du SIERGEP ; sortie du golf de GUERVILLE du périmètre, à la suite de sa cession en 2019. Par ailleurs, la participation à l'équilibre financier de la piscine d'AUBERGENVILLE est basculée pour partie en investissement à partir de 2020. Le Stade Nautique International (SNI) pourrait faire l'objet de travaux de mise en conformité dans le cadre de la candidature de GPS&O au titre des centres de préparation pour les Jeux Olympiques de 2024.

Une enveloppe de 15,38M€ est consacrée à l'exercice de cette compétence en 2020

TOURISME

La mise en place de l'Office de Tourisme Intercommunal marquera l'exercice 2020 ; la subvention qui lui sera attribué est en hausse, le financement de cette politique étant assuré par la taxe de séjour.

Une enveloppe de près d'un million d'euros est fléchée sur l'exercice de cette compétence en 2020

IVEME PARTIE : LES BUDGETS ANNEXES

I. Budget d'assainissement

1. Synthèse des prévisions budgétaires du budget Assainissement

DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	13 264 103,00	0,00	14 203 006,00	14 203 006,00	14 203 006,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 921 048,00	0,00	2 228 122,00	2 228 122,00	2 228 122,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00	0,00	22 020,00	22 020,00	22 020,00
Total des dépenses de gestion des services		15 205 151,00	0,00	16 453 148,00	16 453 148,00	16 453 148,00
66	Charges financières	1 490 000,00	0,00	1 044 000,00	1 044 000,00	1 044 000,00
67	Charges exceptionnelles	340 000,00	0,00	1 831 801,19	1 831 801,19	1 831 801,19
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	724 970,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		17 760 121,00	0,00	19 328 949,19	19 328 949,19	19 328 949,19
023	Virement à la section d'investissement (6)	21 144 044,49		9 712 928,00	9 712 928,00	9 712 928,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	12 800 907,00		12 800 907,00	12 800 907,00	12 800 907,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		33 944 951,49		22 513 835,00	22 513 835,00	22 513 835,00
TOTAL		51 705 072,49	0,00	41 842 784,19	41 842 784,19	41 842 784,19
+						
						D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)
						0,00
						=
						TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES
						41 842 784,19
RECETTES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 976 756,00	0,00	26 523 587,00	26 523 587,00	26 523 587,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	677 600,00	0,00	490 000,00	490 000,00	490 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		24 654 356,00	0,00	27 013 587,00	27 013 587,00	27 013 587,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 114 252,70	0,00	238 768,00	238 768,00	238 768,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		25 768 608,70	0,00	27 252 355,00	27 252 355,00	27 252 355,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	4 319 835,00		4 319 835,00	4 319 835,00	4 319 835,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 319 835,00		4 319 835,00	4 319 835,00	4 319 835,00
TOTAL		30 088 443,70	0,00	31 572 190,00	31 572 190,00	31 572 190,00
+						
						R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)
						10 270 594,19
						=
						TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES
						41 842 784,19

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	3 757 000,00	674 753,13	4 477 000,00	4 477 000,00	5 151 753,13
21	Immobilisations corporelles	1 043 000,00	178 709,90	1 153 000,00	1 153 000,00	1 331 709,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	36 068 500,00	11 474 918,38	15 232 000,00	15 232 000,00	26 706 918,38
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	40 868 500,00	12 328 381,41	20 862 000,00	20 862 000,00	33 190 381,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 123 100,00	0,00	3 716 000,00	3 716 000,00	3 716 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 123 100,00	0,00	3 732 000,00	3 732 000,00	3 732 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	1 505 000,00	553 270,00	1 268 393,00	1 268 393,00	1 821 663,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	46 496 600,00	12 881 651,41	25 862 393,00	25 862 393,00	38 744 044,41
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 319 835,00		4 319 835,00	4 319 835,00	4 319 835,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 745 536,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 065 371,00		5 419 835,00	5 419 835,00	5 419 835,00
	TOTAL	52 561 971,00	12 881 651,41	31 282 228,00	31 282 228,00	44 163 879,41
					+	
						0,00
						=
						TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
						44 163 879,41

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	4 360 000,00	1 102 320,34	6 400 000,00	6 400 000,00	7 502 320,34
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 553 579,10	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	12 913 579,10	1 102 320,34	6 400 000,00	6 400 000,00	7 502 320,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	100,00	0,00	11 687 126,91	11 687 126,91	11 687 126,91
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	100,00	0,00	11 687 126,91	11 687 126,91	11 687 126,91
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	1 505 000,00	0,00	1 268 393,00	1 268 393,00	1 268 393,00
	Total des recettes réelles d'investissement	14 418 679,10	1 102 320,34	19 355 519,91	19 355 519,91	20 457 840,25
021	Virement de la section d'exploitation (4)	21 144 044,49		9 712 928,00	9 712 928,00	9 712 928,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	12 800 907,00		12 800 907,00	12 800 907,00	12 800 907,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 745 536,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	35 690 487,49		23 613 835,00	23 613 835,00	23 613 835,00
	TOTAL	50 109 166,59	1 102 320,34	42 969 354,91	42 969 354,91	44 071 675,25
						+
						92 204,16
						=
						TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
						44 163 879,41

2. Equilibre financier du budget Assainissement

Dépenses de fonctionnement réelles 19.269 k€		Recettes de fonctionnement réelles 19.269 k€	27.252 k€
Reboursement en capital de la dette 3.716 k€			
Dépenses d'investissement réelles 4.267 k€	Epargne nette + 4.267 k€	7.983 k€	
17.879 k€			
35.087 k€		Recettes d'investissement réelles 7.668 k€	8.770 k€
Restes à réaliser 12.941 k€		Restes à réaliser 1.102 k€	
		Fonds de roulement 22.050 k€	

3. Commentaires des prévisions budgétaires

3.1 Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement recouvrent des dépenses à caractère générale (14,12M€) et des dépenses de personnel (2,23M€).

Les postes de dépenses les plus importants sont :

- Les travaux d'entretien courant sur les réseaux, sur postes de refoulement et sur stations d'épuration, :11.35M€
- Le coût de l'épuration des effluents de Conflans à Cergy s'élève à 1,95M€.

Ces dépenses sont essentiellement financées par :

- Les redevances directes pour les 3 régies directes, ou additionnelles pour les réseaux exploités en délégation de service public (18,9M€).
- Les participations forfaitaires à l'assainissement collectif, qui constituent le coût de raccordement de chaque pavillon neuf (1,55M€)
- La participation du budget principal au traitement des eaux pluviales (2,64M€), que l'on retrouve au sein de l'enveloppe des frais généraux dans le budget principal.

3.2 Section d'investissement

Les principaux travaux en matière d'assainissement sont les suivants :

- Des études de schémas directeurs et d'études hydrauliques pour 1 675 K€,
- Des travaux de conformité réglementaire de la collecte pour 4 771 K€,
- Les travaux sur les stations d'épuration pour 3 451 K€,
- Des réhabilitations d'ouvrages pour 4 115 K€
- Des extensions de réseaux pour 2 560 K€
- Le dévoiement de réseaux pour TRAM 13 et déviation Vernouillet pour 600 K€.

Ces dépenses seront en grande majorité financées par :

- des subventions de nos partenaires (AESN, Région, Département, SNCF) : 6,4 M€
- de l'autofinancement et le fonds de roulement
- le recours à l'emprunt n'est pas envisagé pour 2020.

Le budget annexe porte un endettement de 42,73 millions restant dû, dont l'annuité 2019 est de 4,7M€ (dont 3,72M€ en capital).

II. Budget Eau

1. Synthèse des prévisions budgétaires du budget Eau

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 261 237,00	0,00	3 392 000,00	3 392 000,00	3 392 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	731 841,00	0,00	668 987,00	668 987,00	668 987,00
014	Atténuations de produits	697 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 540 000,00	0,00	2 060 000,00	2 060 000,00	2 060 000,00
Total des dépenses de gestion des services		6 230 078,00	0,00	6 820 987,00	6 820 987,00	6 820 987,00
66	Charges financières	145 000,00	0,00	101 000,00	101 000,00	101 000,00
67	Charges exceptionnelles	105 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	562 522,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 042 600,00	0,00	7 046 987,00	7 046 987,00	7 046 987,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	5 506 438,44		5 978 745,44	5 978 745,44	5 978 745,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 220 094,00		2 187 865,00	2 187 865,00	2 187 865,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 726 532,44		8 166 610,44	8 166 610,44	8 166 610,44
TOTAL		14 769 132,44	0,00	15 213 597,44	15 213 597,44	15 213 597,44

+

	D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	---	-------------

=

	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 213 597,44
--	---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 868 000,00	0,00	9 599 000,00	9 599 000,00	9 599 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	118 000,00	0,00	118 000,00	118 000,00	118 000,00
Total des recettes de gestion des services		7 986 000,00	0,00	9 717 000,00	9 717 000,00	9 717 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 986 000,00	0,00	9 717 000,00	9 717 000,00	9 717 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	724 500,00		724 500,00	724 500,00	724 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		724 500,00		724 500,00	724 500,00	724 500,00
TOTAL		8 710 500,00	0,00	10 441 500,00	10 441 500,00	10 441 500,00

+

	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	4 772 097,44
--	---	---------------------

=

	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 213 597,44
--	---	----------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 034 000,00	159 980,00	1 272 500,00	1 272 500,00	1 432 480,00
21	Immobilisations corporelles	324 000,00	105 230,44	329 000,00	329 000,00	434 230,44
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 409 629,00	1 133 409,34	14 804 000,00	14 804 000,00	15 937 409,34
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	9 767 629,00	1 398 619,78	16 405 500,00	16 405 500,00	17 804 119,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	615 000,00	0,00	590 000,00	590 000,00	590 000,00
18	Compte de liaison : affectat ^e (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^e et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	615 000,00	0,00	590 000,00	590 000,00	590 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 382 629,00	1 398 619,78	16 995 500,00	16 995 500,00	18 394 119,78
040	Opérat ^e ordre transfert entre sections (4)	724 500,00		724 500,00	724 500,00	724 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	924 500,00		924 500,00	924 500,00	924 500,00
	TOTAL	11 307 129,00	1 398 619,78	17 920 000,00	17 920 000,00	19 318 619,78

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	3 043 428,79
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 362 048,57
--	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	32 008,66	0,00	0,00	32 008,66
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 380 596,56	0,00	9 553 389,56	9 553 389,56	9 553 389,56
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 380 596,56	32 008,66	9 553 389,56	9 553 389,56	9 585 398,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	829 180,98	0,00	4 410 039,91	4 410 039,91	4 410 039,91
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^e (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^e et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	829 180,98		4 410 039,91	4 410 039,91	4 410 039,91
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 209 777,54	32 008,66	13 963 429,47	13 963 429,47	13 995 438,13
021	Virement de la section d'exploitation (4)	5 506 438,44		5 978 745,44	5 978 745,44	5 978 745,44
040	Opérat ^e ordre transfert entre sections (4)	2 220 094,00		2 187 865,00	2 187 865,00	2 187 865,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 926 532,44		8 366 610,44	8 366 610,44	8 366 610,44
	TOTAL	12 136 309,98	32 008,66	22 330 039,91	22 330 039,91	22 362 048,57

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 362 048,57
--	---------------

2. Equilibre financier du budget eau

Equilibre financier budget 2020			
Dépenses de fonctionnement réelles 7.047 k€		Recettes de fonctionnement réelles 7.047 k€	9.717 k€
Reboursement en capital de la dette 590 k€			
Dépenses d'investissement réelles 2.080 k€	Epargne nette + 2.080 k€	2.670 k€	9.585 k€
14.325 k€	Epargne brute + 2.670 k€	Recettes d'investissement réelles 9.553 k€	
Restes à réaliser 1.398 k€		Restes à réaliser 32 k€	
		Fonds de roulement 6.139 k€	

3. Commentaires des prévisions budgétaires

3.1 Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement recouvrent essentiellement des dépenses à caractère générale (chapitre 011 : 3,39M€), des dépenses de personnel (chapitre 012 : 0,67M€), des versements de taxe à l'AESN (chapitre 014 : 0,7M€), des participations à des syndicats et versements de taxes d'assainissement collectées au budget assainissement (chapitre 65 : 2,06M€).

La première dépense de la section de fonctionnement est l'achat d'eau pour 2,22M€.

Les recettes sont essentiellement constituées des redevances directes pour les 3 régies directes, ou additionnelles pour les réseaux exploités en délégation de service public (8M€). Pour mémoire, les tarifs ont été augmentés de 1,5% par délibération de décembre 2018. Le budget eau collecte les redevances assainissement pour les régies pour 1,48M€, ce qui augmente artificiellement le chapitre 70.

3.2 Section d'investissement

Les principaux travaux en matière d'assainissement sont les suivants :

- Un schéma directeur sur le réseau primaire et interconnexions pour 450 K€,
- Les travaux de réhabilitation de réservoirs pour 2 000 K€,
- La décarbonatation de l'eau pour 3 775 K€,
- Des renouvellements de réseaux pour 7 890 K€,
- Le dévoiement de réseaux pour TRAM 13 et déviation Vernouillet pour 345 K€.

Ces dépenses seront en grande majorité financées par de l'autofinancement et le recours à l'emprunt, dont les avances de l'Agence de l'eau.

Le budget annexe porte un endettement de 3,8 millions restant dû, dont l'annuité 2019 est de 691 k€ (dont 590k€ en capital).

III. Budget Parcs d'activité économique

1. Synthèse des prévisions budgétaires du budget Parcs d'activité économique

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	797 718,35	0,00	1 544 192,00	1 544 192,00	1 544 192,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		797 718,35	0,00	1 634 192,00	1 634 192,00	1 634 192,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		797 718,35	0,00	1 634 192,00	1 634 192,00	1 634 192,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	6 176 000,00		8 231 000,00	8 231 000,00	8 231 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 176 000,00		8 256 000,00	8 256 000,00	8 256 000,00
TOTAL		6 973 718,35	0,00	9 890 192,00	9 890 192,00	9 890 192,00
+						
						R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)
						5 376 308,02
						=
						TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
						15 266 500,02

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 223 660,00	0,00	6 374 199,00	6 374 199,00	6 374 199,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	10,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 223 660,00	0,00	6 374 209,00	6 374 209,00	6 374 209,00
66	Charges financières	0,00	0,00	24 990,00	24 990,00	24 990,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 223 660,00	0,00	6 399 199,00	6 399 199,00	6 399 199,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	949 173,37		611 301,02	611 301,02	611 301,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	6 176 000,00		8 231 000,00	8 231 000,00	8 231 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 125 173,37		8 867 301,02	8 867 301,02	8 867 301,02
TOTAL		12 348 833,37	0,00	15 266 500,02	15 266 500,02	15 266 500,02
+						
						D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)
						0,00
						=
						TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
						15 266 500,02

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 282 690,33	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 282 690,33	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 282 690,33	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 176 000,00		8 231 000,00	8 231 000,00	8 231 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 176 000,00		8 231 000,00	8 231 000,00	8 231 000,00
	TOTAL	7 458 690,33	0,00	8 231 000,00	8 231 000,00	8 231 000,00
					+	
					D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	1 825 868,97
						=
					TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 056 868,97

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	1 214 567,95	1 214 567,95	1 214 567,95
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	1 214 567,95	1 214 567,95	1 214 567,95
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	1 214 567,95	1 214 567,95	1 214 567,95
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	949 173,37		611 301,02	611 301,02	611 301,02
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 176 000,00		8 231 000,00	8 231 000,00	8 231 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 125 173,37		8 842 301,02	8 842 301,02	8 842 301,02

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 056 868,97

2. 2020 : Poursuite des 4 projets d'aménagement prioritaires

Le budget Parcs d'activité économique retrace une partie de l'activité DEVECO :

- La création et la commercialisation de 4 parcs prioritaires
- La poursuite de la commercialisation des parcelles du PAE Buchelay.

Ces projets entreront en phase pré-opérationnelle avec la poursuite des études et l'acquisition du foncier, dès que cela sera nécessaire.

Comptablement, la Communauté Urbaine agit comme un « producteur » de parcelles aménagées, qui sont considérées comme des produits à vendre :

- Les dépenses de production des parcelles aménagées sont considérées comme des dépenses *de fonctionnement*,
- Les recettes diminuant le coût de production, les subventions, comme des recettes de fonctionnement

Chaque fin d'année, la « production » de l'année est stockée. Au cours de l'année, lorsqu'une vente intervient, la parcelle vendue est déstockée du stock de parcelles à vendre.

Les dépenses du PAE sont très largement financées par un fonds de roulement.

2.1 La Section de fonctionnement

Les dépenses d'aménagement prévues s'élèvent à 6,4M€, et se décomposent en fonction du niveau d'avancement de chaque projet :

- 1.052 k€ en dépenses et 1.544k€ en recettes pour le PAE Gargenville - les Garennes,
- 791 k€ en dépenses et 40k€ en recettes pour le PAE Morainvilliers - Bures,
- 3.405 k€ en dépenses et 50k€ en recettes pour le PAE Limay – Hauts reposoirs,
- 1.176 k€ en dépenses pour le PAE Les Mureaux – les Garennes.

Il n'est pas prévu de vente sur le parc d'activités économique « hérité » de Buchelay.

L'équilibre financier se fait grâce au résultat reporté de 3,55M€, ainsi que par un emprunt (voir paragraphe suivant).

2.2 La section d'Investissement

Usuellement, la section de fonctionnement ne concerne que des opérations d'ordre liées aux écritures de stockage.

Cette année, un emprunt ayant vocation à couvrir le besoin de financement des opérations d'aménagement est inscrit pour 1,21M€, pour lequel un recours n'est envisagé qu'en fonction de l'avancement réel des travaux.

IV. Budget Immobilier d'entreprises

1. Synthèse des prévisions budgétaires du budget immobilier d'entreprises

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 998 400,00	0,00	2 289 400,00	2 289 400,00	2 289 400,00
	Total des recettes de gestion courante	1 998 400,00	0,00	2 289 400,00	2 289 400,00	2 289 400,00
76	Produits financiers	21 100,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	2 019 500,00	0,00	2 293 400,00	2 293 400,00	2 293 400,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	291 000,00		266 433,00	266 433,00	266 433,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	291 000,00		266 433,00	266 433,00	266 433,00
	TOTAL	2 310 500,00	0,00	2 559 833,00	2 559 833,00	2 559 833,00

+

	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	1 841,70
--	---	-----------------

=

	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 561 674,70
--	--	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 726 852,00	0,00	1 781 258,00	1 781 258,00	1 781 258,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	173 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00	73 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	1 950 152,00	0,00	1 854 258,00	1 854 258,00	1 854 258,00
66	Charges financières	96 000,00	0,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
67	Charges exceptionnelles	390 027,88	0,00	52 236,70	52 236,70	52 236,70
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	2 436 179,88	0,00	1 988 494,70	1 988 494,70	1 988 494,70
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	695 000,00		573 180,00	573 180,00	573 180,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	695 000,00		573 180,00	573 180,00	573 180,00
	TOTAL	3 131 179,88	0,00	2 561 674,70	2 561 674,70	2 561 674,70

+

	D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	---	-------------

=

	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 561 674,70
--	--	---------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 000,00	34 540,00	45 000,00	45 000,00	79 540,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	67 684,00	67 684,00	67 684,00
21	Immobilisations corporelles	410 195,86	54 615,11	768 878,52	768 878,52	823 493,63
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	460 195,86	89 155,11	881 562,52	881 562,52	970 717,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	261 000,00	2 566,57	475 000,00	475 000,00	477 566,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	261 000,00	2 566,57	475 000,00	475 000,00	477 566,57
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	721 195,86	91 721,68	1 356 562,52	1 356 562,52	1 448 284,20
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	291 000,00		266 433,00	266 433,00	266 433,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	291 000,00		266 433,00	266 433,00	266 433,00
	TOTAL	1 012 195,86	91 721,68	1 622 995,52	1 622 995,52	1 714 717,20
					+	
						D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)
						0,00
						=
						TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
						1 714 717,20

2.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	228 000,00	0,00	740 000,00	740 000,00	740 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	228 000,00	0,00	740 000,00	740 000,00	740 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	20 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	20 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	248 000,00	0,00	970 000,00	970 000,00	970 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	695 000,00		573 180,00	573 180,00	573 180,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	695 000,00		573 180,00	573 180,00	573 180,00
						+
						R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)
						171 537,20
						=
						TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
						1 714 717,20

2. Commentaires des prévisions budgétaires

Le budget immobilier d'entreprises retrace une partie de l'activité du DEVECO : celle qui correspond à l'activité de location immobilière avec services afin de soutenir les jeunes entreprises.

Fin 2019, un contrat de Délégation de Service Public a été signé entre la CU et la SPL « GPS&O Immobilier d'entreprise » pour l'exploitation, la gestion et la commercialisation de l'ensemble de l'immobilier d'entreprise. La mise en place de cette DSP est basée sur un Compte d'Exploitation Prévisionnel à l'équilibre.

Ayant perdu sa vocation industrielle et commerciale, le présent budget a vocation à disparaître au 31 décembre 2020, après une année de transition permettant de faire :

- La jonction entre une gestion locative du parc par l'intermédiaire de Foncia et la gestion en délégation de service public via la SPL « GPS&O Immobilier d'entreprise ».
- La livraison de l'incubateur de Mantes la Jolie (633k€)
- La poursuite des câblages des immeubles pour l'arrivée de la fibre optique(192k€)

Les dépenses du budget immobilier d'entreprises sont très largement financées par des subventions annuelles du budget principal (558k€ en fonctionnement et 740k€ en investissement)

Le budget annexe porte un endettement de 1,8 millions restant dû, dont l'annuité 2020 est de 457 k€ (dont 475k€ en capital).